

# LA GUINÉE APRÈS LA MORT DE SEKOU TOURÉ

avec une grande émotion que j'ai appris la brutale disparition du président Ahmed Sekou Touré, écrit le premier ministre. Le deuil qui frappe ainsi le peuple guinéen ami de la France sera également ressenti dans l'Afrique tout entière, dont le président Sekou Touré aura marqué l'histoire, en particulier dans son combat d'émancipation.

C'est le premier ministre, accompagné de M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, qui représentera le gouvernement français aux obsèques du président guinéen. M. Guy Penne, conseiller de l'Élysée pour les affaires africaines et malgaches, représentera personnellement le président de la République.

● A RABAT, où le chef de l'Etat guinéen jouissait d'une grande estime, la radio marocaine a interrompu ses émissions pour faire part de cette nouvelle et de lui accorder sa grâce. Un deuil de trois jours a été décrété au Maroc. Ami personnel du roi Hassan II, Sekou Touré était un « conseiller écouté », aussi bien pour les affaires africaines qu'islamiques. Le président guinéen présidait depuis 1981 le Comité islamique de bons offices entre l'Iran et l'Irak. Lors du sommet islamique de Casablanca, du 15 au 19 janvier dernier, il avait été l'un des chefs de file en faveur de la réintégration de l'Égypte au sein de l'O.C.I.

● A PARIS, M. Mauroy a exprimé, mardi, les condoléances de la France au peuple guinéen. « C'est

émus, psalmodiaient des versets coraniques comme le veut la religion islamique, affirme la radio. Le bureau politique du PDG avait prescrit que des prières soient dites dans les lieux de culte de toutes les confessions religieuses du pays, pour le repos de l'âme du président défunt.

La dépouille mortelle de Sekou Touré devait arriver ce mercredi en fin de matinée à Conakry. Elle sera exposée sur l'esplanade du Palais du peuple, au centre de la ville. La cérémonie religieuse de vendredi se déroulera à la grande mosquée de Conakry, avant que le corps du président Sekou Touré ne soit transporté au Mausolée des héros nationaux.

La plupart des capitales africaines ont réagi à la mort du président guinéen.

## Les successeurs possibles

Le successeur du président Sekou Touré sera officiellement désigné par le peuple guinéen, au terme du délai — constitutionnel — de quarante-cinq jours. Dans les faits, les choses se passeront un peu différemment. A l'instar des systèmes socialistes, le « parti-Etat », en l'espèce le Parti démocratique de Guinée (PDG), aura indiqué au peuple le « bon choix » en désignant au sein du bureau politique national le candidat unique à l'élection présidentielle. La mort brutale du chef de la révolution guinéenne a pris de court la classe dirigeante de Conakry qui constitue, en raison des privilèges dont elle jouit, une « nomenklatura ». Trop d'intérêts — notamment financiers — sont en jeu pour que le choix du futur chef de l'Etat entraîne un quelconque bouleversement de l'ordre établi.

Aussi, et bien qu'il n'ait rempli jusque-là qu'un rôle effacé, le premier ministre (la fonction a été créée pour lui en 1972), le docteur Lansana Beavogui, pourrait faire figure de candidat de transition. Compagnon de l'indépendance, il est de la même génération (soixante et un ans) que le président défunt et est reconnu comme l'un des principaux dépositaires de la pensée — prolix — d'Ahmed Sekou Touré. Sa désignation présenterait en outre l'avantage de ne pas mettre en cause les équilibres ethniques.

Né à Macenta, en Guinée Forestière, M. Beavogui appartient au groupe ethnique minoritaire des « Forestiers ». Les Foulah (Peuls), les Malinkés (ethnie du président Sekou Touré) et les Soussous n'ont donc, a priori, rien à craindre, en tant qu'ethnie, de lui. M. Beavogui n'effraie personne, dans la mesure où son nom n'a jamais été prononcé à propos de la répression qui, pendant de nombreuses années, s'est déchaînée en Guinée.

M. Ismaël Touré, le demi-frère de l'ancien chef de l'Etat, est une personnalité plus complexe. Réputé « pro-américain », il a eu l'occasion, comme ministre des mines et de la géologie, de mener les négociations avec les sociétés mixtes étrangères travaillant dans le secteur de l'extraction minière. Au cours de nombreux voyages à l'étranger, il a pu nouer des contacts étroits avec des hommes d'affaires occidentaux. C'est certainement le « candidat » préféré des milieux d'affaires. Sa réputation est double : on lui reconnaît généralement une grande efficacité et une compétence certaine, mais on le craint. Le nom d'Ismaël Touré a été souvent cité à propos du « camp Boiro », le sinistre camp de détention.

Il aura l'appui d'une partie de la « famille ». Mais, au sein du clan des Touré, les jeux ne sont pas encore faits. Les membres de la famille, qui ont essaimé dans les rouages de l'Etat et du secteur privé, vont probablement, comme à chaque décision importante, se retrouver à Faranah, village natal d'Ahmed Sekou Touré. Leur décision quant au nom du successeur du « guide suprême » sera déterminante. Un autre membre de la famille, M. Siaka Touré, ministre des transports, a — au moins — l'ambition nécessaire pour revendiquer le lourd héritage de son oncle. Paradoxalement, cet officier supérieur, ancien commandant en chef du camp Boiro, jouit d'une assez bonne réputation. On lui reconnaît, en outre, une vraie personnalité. Il est, dit-on, « intelligent et séduisant ».

### L'absence de popularité

Un autre homme pourrait prétendre assumer les fonctions de chef de l'Etat, M. Mamadi Keita, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Sa réputation de marxiste lui

vient probablement du fait qu'il s'est longtemps occupé des problèmes de coopération avec les pays de l'Est, notamment l'Union soviétique. Longtemps proche du camp socialiste, M. Mamadi Keita s'est néanmoins rallié à la volonté du président Sekou Touré de faire renaître la coopération franco-guinéenne. Son nom a également été cité à propos des « activités » du camp Boiro.

M. Sénainon Béhanzin, ministre des fermes agropastorales et des coopératives agricoles (expérience de caractère collectiviste, dont l'échec est patent), a régressé de la quinzième à la trentième place dans la liste du comité central élu lors du douzième congrès du PDG, qui s'est tenu en novembre 1983. Idéologue et conseiller écouté de l'ancien président, M. Béhanzin est Béninois et, à ce titre, il n'est guère aimé de la population. Ses chances de retrouver un poste de responsabilité après la mort de Sekou Touré apparaissent minces. Comme M. Damontag Camara, président de l'Assemblée nationale et secrétaire permanent du bureau politique national, c'est néanmoins un fidèle du président disparu.

D'autres personnalités, comme M. Moussa Diakité, ministre chargé des domaines, de l'habitat et de l'urbanisme, ou M. Seydou Keita, commissaire général de la révolution de Conakry et beau-frère de l'ancien président, auront leur mot à dire. Tous possèdent actuellement une part du pouvoir. La difficulté de la succession d'Ahmed Sekou Touré réside dans le fait qu'aucun d'entre eux ne possède une réelle popularité. Pour une raison simple : être populaire, c'était, à terme, porter ombrage au « guide suprême de la révolution », qui avait un charisme certain et était capable d'exercer une véritable fascination sur ses interlocuteurs.

LAURENT ZECCHINI.

## Un appareil répressif impitoyable

« La France a été induite en erreur, aucun individu n'a été poursuivi en Guinée pour activité politique. » Alors qu'il sort de l'Élysée le 17 septembre 1982, reçu pour sa première visite officielle en France par un président socialiste, le président Sekou Touré fidèle à sa tactique, balaye toutes les interrogations sur le sort des prisonniers politiques en Guinée. Le « guide suprême », « le père de la révolution » guinéenne, ne veut d'ailleurs pas commettre cet « acharnement » de la presse à l'interroger sur les droits de l'homme. En février 1982, la Guinée n'a-t-elle pas ratifié la charte africaine des droits de l'homme et des peuples ?

Contrairement aux Idi Amin Dada, Bokassa ou Macias Nguema, tueurs « sans finesse », le dictateur guinéen, intelligent et rusé, avait mis en place une machine de répression bien huilée, particulièrement efficace, qui a broyé successivement tous ceux qui pouvaient lui porter ombrage. Depuis 1958, date de l'indépendance de la Guinée, le président Sekou Touré n'avait pas dénoncé moins de quatorze « complots contre la révolution », autant d'occasions d'envoyer dans les camps de détention, dont le plus célèbre demeure le camp Boiro à Conakry, des milliers de personnes dont la plupart « disparaîtront » sans laisser de trace.

Dans son rapport de 1983, Amnesty International souligne le refus constant des autorités de fournir des renseignements sur le sort d'environ deux mille neuf cents prisonniers « disparus » de prison après leur arrestation entre 1969 et 1976. Selon l'organisation humanitaire, les seize derniers détenus (sur les quatre mille environ) arrêtés à la suite des « complots » de 1969, de 1970 et de 1976, ont été relâchés fin 1980, mais deux mille neuf cents personnes manquent à l'appel, victimes, selon toute probabilité, des conditions de détention particulièrement sévères, des tortures, dont la plus célèbre consistait en la « diète noire », c'est-à-dire la privation de toute nourriture et d'eau dans une cellule entièrement fermée, ou plus simplement d'exécutions.

Dans un livre-témoignage (1), un ancien détenu du camp de Boiro, Amadou Diallo, raconte la vie des détenus guinéens et, en particulier, la fin du plus connu d'entre eux, victime innocente du tortionnaire de Guinée, Diallo Telli, premier secrétaire général de l'OUA, qui a sucé à son père, en 1977, à la « diète noire ».

Depuis quelques années, le président guinéen avait quelque peu ouvert son pays et Amnesty International avait pu se rendre en Guinée en décembre 1981. L'organisation humanitaire souligne cependant que l'utilisation continue de la détention politique sans inculpation ni procès demeure et que les responsables politiques ont continué à user largement des mises en détention pour étouffer toute opposition.

« Ces détentions politiques, soulève Amnesty International, souvent plusieurs années durant, paraissent avoir sanctionné des infractions mineures, par exemple le fait d'avoir critiqué le PDG ou négligé de suivre une de ses directives. Aucune forme d'intervention ni de recours judiciaire n'est alors possible en faveur du détenu. En raison de l'usage abusif de la détention à des fins politiques, tant dans les villes que dans les régions rurales, et de la politique officielle du secret en matière de détention politique », Amnesty International se déclare incapable d'évaluer le nombre des détenus.

Pendant les vingt-six ans de « règne » de Sekou Touré, on peut estimer à plusieurs millions les hommes morts pour avoir risqué de faire de l'ombre au tyran de Conakry qui n'avait qu'une seule idéologie : son maintien au pouvoir.

F. C.

(1) Le Monde a rendu compte de ce livre la Mort de Diallo Telli, Editions Khartala, dans son numéro du 10-11 juillet 1983.

## M. MITTERRAND : un des chefs d'Etat les plus remarquables d'Afrique

M. François Mitterrand a voyagé ce mercredi 28 mars, le légramme suivant à M. Lansana Beavogui, premier ministre Guinée : « J'apprends avec grande émotion la disparition brutale du président Ahmed Sekou Touré. Sa perte sera d'autant plus ressentie tant en Guinée que sur le continent africain entier dont il était l'un des chefs d'Etat les plus remarquables et les plus écoutés. Les liens que nous unissaient me font ressentir profondément ces condoléances à sa famille, à son gouvernement et au peuple guinéen. En mon nom personnel, je rends hommage à l'œuvre et à la personnalité du grand par. »

● M. Michel Debré, ancien premier ministre, a déclaré qu'il regrette la mort de Sekou Touré, chef dictatorial et, qu'il n'aurait pas voulu l'oublier, un chef de l'Etat. M. Debré a ajouté qu'il regrette la mort de Sekou Touré, chef dictatorial et, qu'il n'aurait pas voulu l'oublier, un chef de l'Etat. M. Debré a ajouté qu'il regrette la mort de Sekou Touré, chef dictatorial et, qu'il n'aurait pas voulu l'oublier, un chef de l'Etat.

## UN COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRANÇAISES DE PRISONNIERS POLITIQUES

Mme Nadine Bari, présidente de l'Association des familles françaises de prisonniers politiques en Guinée, nous a fait parvenir la réaction suivante :

Après la mort du président Sekou Touré, l'Association des familles françaises de prisonniers politiques en Guinée souhaite que la Guinée s'achemine maintenant vers la démocratie. Sa première réaction a été celle des familles guinéennes de disparus, une réaction d'espoir : espoir que les prisons s'ouvrent, que les langues se délient, que le bilan des morts et des vivants soit enfin établi.

Il est bien évident que le nouveau gouvernement guinéen, quel qu'il soit, devra faire la lumière sur les milliers de disparitions survenues depuis un quart de siècle et cause partielle de l'exil de plus de deux millions de Guinéens. Cependant, la réaction des familles françaises est mitigée par la crainte que le successeur de Sekou Touré puisse étouffer cet espoir.

L'association souhaite que le gouvernement français, jusqu'ici soutien implicite de la dictature guinéenne, mais qui s'affirme défenseur des droits de l'homme, demande les éclaircissements nécessaires sur les disparus en Guinée. L'association espère notamment que les circonstances de l'exécution sommaire et sans jugement de huit maris de Françaises seront communiquées aux veuves et orphelins et qu'une enquête sera menée dans les plus brefs délais sur l'évasion présumée du neuvième, Abdoulaye Bari, époux de la présidente de l'association.

\* Mme Bari est l'auteur d'un ouvrage

Lisez Le Monde DE L'EDUCATION